

KUNSTCHRONIK

MONATSSCHRIFT FÜR KUNSTWISSENSCHAFT
MUSEUMSWESEN UND DENKMALPFLEGE

MITTEILUNGSBLATT DES VERBANDES DEUTSCHER KUNSTHISTORIKER E.V.
HERAUSGEGEBEN VOM ZENTRALINSTITUT FÜR KUNSTGESCHICHTE IN MÜNCHEN
VERLAG HANS CARL, NÜRNBERG

44. Jahrgang

Oktober 1991

Heft 10

Denkmalpflege

DEKLARATION ZU PRAG

Am 11., 12. und 13. März 1991 fand in Prag eine internationale Konferenz zum Thema Prag – die Zukunft der historischen Stadt statt. Die von der Association pour la Communauté Européenne und dem Institut für Kunstgeschichte bei der Tschechoslowakischen Akademie der Wissenschaften vorbereitete Veranstaltung stand unter dem Protektorat der UNESCO. Die aus acht europäischen Staaten zusammengesetzten Teilnehmer verabschiedeten zum Abschluß der Tagung folgende Resolution.

Les 11, 12 et 13 mars 1991 a eu lieu à Prague un colloque international intitulé *Prague: Avenir d'une ville historique capitale*. Ce colloque a été organisé sous l'égide de l'UNESCO par l'Association pour la Communauté Culturelle Européenne et par l'Institut d'histoire de l'art de l'Académie tchécoslovaque des sciences. Les participants originaires de huit pays d'Europe ont adopté la résolution suivante.

Le noyau historique de la ville de Prague entouré de quartiers du XIXe siècle représente un cas presque pur de ville historique. Au centre de la ville, un riche patrimoine d'œuvres et de styles architecturaux ainsi que de structures urbaines a été sauvegardé, exceptionnellement épargné durant la deuxième guerre mondiale et préservé d'un développement hâtif et chaotique. Prague est une œuvre d'art de portée européenne. Aussi son avenir ne concerne pas seulement ses habitants mais tous les Européens.

L'UNESCO et l'ICOMOS ont publié une série de documents concernant la sauvegarde des villes historiques. Cependant le processus de désintégration d'organismes traditionnels urbains, menacés par des pressions économiques mais aussi par le développement du tourisme de masse, n'a cessé de se poursuivre. Ce danger

menace aussi Prague, comme l'a rappelé la Résolution sur Prague adoptée par des responsables des instituts d'histoire de l'art à Munich, en 1990.

Le souci contemporain de préservation du passé trouve à Prague à la fois un objet de délectation et des motifs d'inquiétude. La nouvelle situation politique et économique en Tchécoslovaquie peut procurer des impulsions nouvelles pour un renouveau souhaitable de Prague. L'ouverture soudaine de cette ville aux pressions économiques internationales, aux nouveaux appétits, peut aussi ruiner rapidement sa qualité singulière. Cette ouverture peut également, si des règles sont conçues à temps et si des talents se mobilisent, donner l'occasion de combiner de façon exemplaire conservation et innovation. C'est à cette seule condition que Prague restera dans l'avenir parmi les villes les plus exemplaires d'Europe.

Une ville historique est, à la fois, une mémoire et une promesse, elle ne doit pas devenir un musée mais demeurer ouverte sur l'avenir. Le colloque a permis de comparer des expériences très différentes, d'évaluer leurs aspects positifs et négatifs: Rome, Amsterdam, Budapest, Barcelone, Varsovie, Athènes, Pékin, Bucarest, l'agglomération parisienne. Les recommandations suivantes ont été adoptées:

- La connaissance systématique et approfondie des valeurs du patrimoine culturel de Prague est une condition préalable à toute prise de décision responsable concernant l'avenir de la ville.
- Dans une société démocratique à l'économie de marché, il faut employer des instruments de planification pour protéger les droits généraux mais aussi pour régler le jeu des intérêts hétérogènes.
- Le partenariat des initiatives publiques et privées est la base de la dynamique du développement de la ville. Il est urgent de promulguer les lois nécessaires permettant le contrôle du développement de la ville, la protection de son cadre bâti et de son paysage environnant, grâce à des instruments appropriés.
- Il est important que le plus grand nombre de résidents restent dans le centre historique de Prague, non seulement quelques privilégiés, mais le plus grand éventail de ménages.
- L'activité touristique est bienvenue et elle répond à l'attrait de Prague. Elle ne doit cependant pas transformer la ville en une attraction touristique sans vie propre; elle ne doit pas porter atteinte, par ces exigences en matière d'aménagement au patrimoine architectural de Prague; elle devrait associer les habitants de la ville.
- Pour l'avenir de Prague, il est indispensable que soit établi un nouveau Schéma directeur. Ce document doit favoriser les initiatives privées dans le cadre d'une coordination à l'échelle de la ville: il devrait désigner les zones de développement (ou d'extension), les zones d'activité et les zones protégées à développement limité: il devrait désigner les projets à valeur structurante pour l'ensemble de la ville. Ce document deviendrait un cadre clair et public, pour les initiatives publiques et privées, ce qui est une condition de la démocratie.
- Un document de sauvegarde, adapté aux caractéristiques des différents quartiers historiques, y compris ceux du XIXe siècle et de l'Art Nouveau, devrait désigner les zones et les lieux qu'il faut protéger et y geler toute activité de constructions nouvelles, ceux où les conditions d'évolution doivent être précisées. Les projets,

dans ces quartiers historiques, doivent être précédés d'une analyse des qualités existantes. La réhabilitation de l'habitat dans ces quartiers doit s'appuyer sur ce plan de sauvegarde: elle doit être étalée dans le temps, pour tenir compte des possibilités et des contraintes et pour permettre la participation des habitants.

Ces recommandations, si elles sont entendues, devraient permettre de préserver l'atmosphère culturelle et les relations humaines propres à la ville historique.

Ont collaboré à la préparation de la résolution:

Gilles Martinet (France), Ambassadeur de France, président de l'Association pour la Communauté Culturelle Européenne;

Tomas Vlček (Tchécoslovaquie), directeur de l'Institut d'histoire de l'art, Académie tchécoslovaque des sciences;

Miroslav Base (Tchécoslovaquie). Institut national pour la réhabilitation des villes et des monuments historiques;

Nancy Bouche (France), Ministère de l'équipement, des transports, du logement et de la mer;

Françoise Choay (France), professeur, Université Paris VIII;

Michel Parent (France), Inspecteur honoraire des Monuments historiques;

Petr Kratochvíl (Tchécoslovaquie), secrétaire scientifique de l'institut d'histoire de l'art;

Hein W. Struben (Pays-Bas), Secrétaire General, International Society for Town Planning;

Wolf Tegethoff (Allemagne), directeur de l'Institut central d'histoire de l'art, Munich;

Sir Charles Brett (Grande Bretagne), président, Ulster Society for Architectural Heritage;

Alena Novotná Galard (France), Association pour la communauté Culturelle Européenne.

Bauforschung

NEUE FORSCHUNGEN ZUR ABTEIKIRCHE VON JÁK SCHRIFTQUELLEN UND BEFUNDE ALS HILFSMITTEL AUF DER SUCHE NACH DER VERLORENEN BAUGESCHICHTE

(mit elf Abbildungen und einer Figur)

Im westlichen Grenzgebiet Ungarns, wenige Kilometer von Szombathely (Steinamanger) entfernt, steht in dem Ort Ják die ehem. Benediktinerabteikirche St. Georg (*Abb. 1-6a*). Rudolph von Eitelbergers verhältnismäßig ausführliche und reich illustrierte Beschreibung von 1856 hat sie als Kirche St. Ják in die Forschung eingeführt, obzwar das Dorf seinen Namen nicht einem - auch sonst wohl unbekanntem - ungarischen Heiligen verdankt, sondern seiner Gründer- und Besitzerfamilie, dem Geschlecht Ják (R.V.E., Bericht